

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 5 mai 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 26 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq mai, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Étaient présents : MAINGUET Martine, BAUDIN Sébastien, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, MERAL Gilles, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier.

Secrétaire : Brigitte VERGEZ

2023.13 REPAS COMMUNAL

La commune organise un repas communal.

Pour les habitants de Chenon, les exploitants et dirigeants d'entreprises et conjoints dont le siège est sur la commune, les agents communaux et conjoints, le coût du repas est de 15 €.

Pour les habitants hors commune, le montant s'élève à 30 €.

La commune règlera l'ensemble de la facture au traiteur et en parallèle éditera les titres correspondant aux chèques donnés lors des inscriptions.

Ces chèques seront envoyés au Service de Gestion Comptable de Ruffec accompagnés d'une liste des participants.

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, acceptent la proposition de Madame le Maire.

Pour : 9 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 10 mai 2023.

Le Maire
Martine MAINGUET

